Ondes URBAINES
VILLES FRANCE
VILLES & AGGLOMÉRATIONS

jeudi 16 Mai 2019 - n°217

Evénements - Notez bien !
Evénement - Congrès - Congrès annuel de Villes de France les 13 et 14 juin 2019 à Albi
Fonction publique territoriale - Premiers débats à l'Assemblée nationale sur la fonction publique
Enseignement supérieur - La ministre Frédérique Vidal dévoile les 13 premiers campus connectés
Politique de la ville - L'ANRU communique sur ses résultats
Santé - Seconde réunion du groupe « Ma santé 2022 » avec les associations d'élus
Environnement - Enquête sur la qualité des eaux des « captages prioritaires »
Education - Vade Mecum d'attribution des places en crèche

EVÉNEMENTS

Notez bien !

Jeudi 13 et vendredi 14 juin 2019 - Albi
Jeudi 13 juin matin : Assemblée générale de *Villes de France*
Jeudi 13 juin après-midi et vendredi 14 juin : Congrès de *Villes de France*

Le Programme
Inscription en ligne

Vendredi 17 mai 2019
- **08h30**: Conférence de lancement du Sommet de l'innovation dans les villes médianes, en parallèle de Vivatech Banque des Territoires, 15 quai Anatole France, Paris

Mercredi 22 mai 2019
- **18h00**: Visite de Altice Campus et rencontre avec Alain Weill, PDG de SFR

Mercredi 12 juin 2019
- **17h00** : réunion des Directeurs de cabinet de *Villes de France*
Mairie d'Albi

Mercredi 26 juin 2019
- Déjeuner Casino
Groupe Casino, 148 rue de l'Université Paris 7ème

Du mercredi 3 au vendredi 5 juillet 2019
Voyage d'étude à Copenhague *" Ville verte et innovante "*

Mercredi 10 juillet 2019
Conseil d'administration de *Villes de France*, Colmar

Mercredi 25 septembre 2019
Conseil d'administration de *Villes de France*, Paris

EVÉNEMENT - CONGRÈS

Congrès annuel de Villes de France les 13 et 14 juin 2019 à Albi

Le Congrès 2019 de Villes de France aura lieu les 13 et 14 juin prochains à Albi (Tarn) et aura cette année pour thème *« Mieux vivre au quotidien dans les Villes de France »*.
Ce Congrès nous permettra d'aborder ensemble des enjeux fondamentaux et structurants pour nos villes de France, comme ceux des mobilités, de l'enseignement supérieur, de l'attractivité de nos coeurs de villes… Naturellement à proximité de Toulouse, nous reviendrons sur le lien qui unit ou doit unir les villes moyennes aux métropoles.

Il sera aussi l'occasion d'interpeller le Gouvernement sur nos difficultés, et notamment sur la question de l'autonomie fiscale avec le scénario de remplacement de la taxe d'habitation. Le Premier Ministre Edouard Philippe, Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires, Sébastien Lecornu, Ministre chargé des collectivités territoriales, Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat en charge du budget ont annoncé leur présence. **Le jeudi 13 juin matin** sera consacré à l'Assemblée Générale de *Villes de France*.
Le Congrès débutera à 14h pour s'achever vendredi 14 juin vers 13h.

Nous vous invitons à d'ores-et-déjà vous inscrire sur la **plateforme**.
Retrouvez le programme complet

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Premiers débats à l'Assemblée nationale sur la fonction publique

Trop édulcoré pour les députés de droite, texte fossoyeur du statut de la fonction publique pour ceux de gauche, les membres de l'Assemblée nationale ont débuté ce lundi l'examen en séance publique (présentation du texte et discussion générale) du projet de loi de transformation de la fonction publique.
Devant un hémicycle aux travées éparses, Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, a défendu *« une profonde modernisation de la gestion des ressources humaines »* et soutenu que les fonctions publiques (Etat, collectivités locales, et hospitalières) étaient *« trop souvent victimes de rigidités »*.
Souhaitant une nouvelle étape de modernisation du statut de fonctionnaire, Olivier Dussopt a plaidé pour son adaptation à la société et à ses attentes tout en rappelant que le Gouvernement restait attaché au statut.
Après le rejet de deux motions présentées contre le projet de texte, les députés ont adopté en début de lecture sans modifications l'article 1er du texte qui réaffirme le principe constitutionnel de participation des agents aux missions d'intérêt général. A l'initiative des députés LREM, il a été ajouté que les agents ont également pour mission *« d'incarner les valeurs de la République et d'être acteur d'une société inclusive »*.

Retrouvez le dossier législatif

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La ministre Frédérique Vidal dévoile les 13 premiers campus connectés

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal a déclaré début mai que ces campus seraient lancés à la rentrée universitaire et que 100 devraient être créés dans les villes moyennes en 4 ans, en partenariat avec des collectivités. Un objectif de 100% de réussite aux examens a été fixé.

Cours à distance et tutorat individuel
Le campus connecté s'adresse aux étudiants *« les plus éloignés des pôles universitaires dans le premier cycle de l'enseignement supérieur »*. Plus que des cours dématérialisés, ces campus proposeront un tutorat avec des *« coachs »* en assurant l'animation. Des rencontres seront également organisées avec des acteurs culturels, associatifs et économiques locaux. Les diplômes proposés seront des licences ou BTS d'établissements d'enseignement supérieur et les examens se feront à distance ou dans l'université délivrant la formation ou dans une université de proximité, ou sur le campus. L'État versera une subvention annuelle de 10 000 euros à chaque université engagée auprès des campus connectés.

Expérimentation avec 13 collectivités
Plusieurs collectivités territoriales ont été volontaires pour cette expérimentation : les régions Bretagne, Grand Est et Occitanie, le département de l'Ardèche et des agglomérations dont Saint-Brieuc, Cahors, Carcassonne, Nevers et Bar-le-Duc. Une subvention d'amorçage de 50 000 euros et une dotation de 1 000 euros par étudiant pendant 3 ans ont été prévues par l'Etat pour un investissement total de 1,5 million d'euros. Les collectivités s'engagent quant à elles à mettre à disposition un espace équipé. Suite au lancement de cette expérimentation, un cahier des charges sera élaboré et permettra rapidement de labelliser de nouveaux campus.

POLITIQUE DE LA VILLE

L'ANRU communique sur ses résultats

Entre mai 2018 et avril 2019, l'ANRU et ses partenaires ont validé la moitié des projets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), concernant 238 quartiers. Par le moyen d'un communiqué du ministère, l'ANRU informe avoir *« mis 5,7 milliards d'euros à disposition des collectivités et des bailleurs pour engager les chantiers de transformation des quartiers »*. Ces concours financiers déjà validés vont permettre la réalisation de *« projets estimés à plus de 19 milliards d'euros tous financeurs confondus »*. A mi-parcours, *« les chiffres des opérations validées dans le cadre du nouveau Programme sont les suivants : 47 600 démolitions de logements sociaux, 36 000 reconstructions, 64 200 réhabilitations, 430 équipements, dont 130 écoles »*. La treizième édition du magazine *« Renouvellement Le Mag »*, a mis en exergue, grâce à un dossier spécial, de premières opérations emblématiques réalisées ou en chantier notamment dans certaines villes moyennes dans le cadre du NPNRU.

La carte actualisée des projets validés
La présentation des projets

crédits photo @Anru - Lorient

SANTÉ

Seconde réunion du groupe « Ma santé 2022 » avec les associations d'élus

Le 5 avril dernier était lancé un groupe d'échange avec les associations d'élus sur le plan *« Ma Santé 2022 »*. Ce mardi se tenait une seconde réunion de ce groupe qui a été l'occasion de rappeler que le succès de ce plan se fera avec les territoires. Présidée par Raymond Le Moign, Directeur de cabinet d'Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la Santé, elle a permis d'aborder plusieurs points :

Les communautés professionnelles territoriales de Santé (CPTS)
Ce dispositif constitué à l'initiative des professionnels de santé d'un territoire a pour objectif d'assurer une meilleure coordination de leur action sur le territoire. Une forte dynamique de création est à observer. L'accord issu des négociations conventionnelles laisse une importante autonomie aux territoires dans la définition des missions précises des CPTS. Par ailleurs, les principes de financement ont été définis et reposent à la fois sur une rémunération au fonctionnement, et à la mission.

Les assistants médicaux
L'objectif est de libérer du temps médical aux médecins. La négociation touche aussi à son terme et les financements seront opérationnels dès l'automne prochain. Prochaine réunion au mois de juin où sera effectué le bilan de l'examen du projet de loi au Sénat, et sera donc l'occasion de rappeler nos inquiétudes sur les hôpitaux de proximité notamment.

ENVIRONNEMENT

Enquête sur la qualité des eaux des « captages prioritaires »

Douze ans après le Grenelle de l'environnement, l'association de consommateurs *« UFC-Que Choisir »* salue l'initiative des captages prioritaires, et souhaite la généraliser en France. 1000 captages parmi les plus menacés par les pollutions diffuses avaient été alors identifiés pour bénéficier d'une attention accrue. L'occasion de publier son enquête originale sur la protection contre les pollutions agricoles à partir d'un échantillon de 102 captages prioritaires répartis dans 27 départements.

Profiter de la seconde séquence des Assises de l'eau
La deuxième séquence des Assises de l'eau qui vient d'être lancée, l'UFC-Que Choisir entend faire le bilan sur *« la protection des captages vis-à-vis des pollutions agricoles »*. En effet, *« alors que les pollutions domestiques et*

industrielles ont considérablement diminué depuis les vingt dernières années et sont en passe d'être résolues, les pollutions agricoles n'ont que très peu baissé dans les cours d'eau et sont toujours aussi présentes dans les nappes phréatiques », selon *« l'UFC-Que Choisir »*. *« Les pollutions agricoles constituent donc désormais la principale menace sur la qualité de la ressource »* pour l'association de défense des consommateurs, et *« elles sont de ce fait la première cause ex-aequo de fermeture de captages en France observée notamment dans les régions d'agriculture intensive et pour les petites communes n'ayant pas les moyens financiers de traiter correctement les pollutions ».*

Captages prioritaires : un succès du Grenelle

Le cadre réglementaire actuel, pourtant censé définir les mesures de protection des captages contre les pollutions, est en pratique largement insuffisant. Bien que les principes de la protection des captages et de la lutte contre les pollutions diffuses aient été introduits dès 1964, puis renforcés par les lois sur l'eau de 1992 et 2003, *« leur mise en œuvre reste très largement virtuelle du fait de l'absence de volonté des autorités locales d'imposer des mesures obligatoires réellement protectrices de la ressource »* souligne l'enquête. En 2007, le Grenelle de l'environnement avait redonné un nouveau souffle en décidant de concentrer les efforts sur un nombre resserré (1000 en 2013) de captages prioritaires plus particulièrement menacés par les pollutions diffuses. Douze ans plus tard, alors qu'aucune évaluation de ces mesures n'a été publiée à ce jour, l'UFC-Que Choisir a décidé de faire son propre bilan en réalisant une enquête à travers la France grâce à son réseau d'associations locales. Le résultat de l'enquête confirme l'intérêt des captages *« Grenelle »*, puisqu'on observe une baisse très significative des pollutions pour près des deux tiers des captages étudiés. Parmi les facteurs de réussite identifiés, on peut citer : *« le pilotage des actions par les communautés de communes desservies plutôt que par les administrations locales ou par les structures agricoles, la mise en œuvre de mesures obligatoires qui permettent, notamment sur les nitrates, d'obtenir des baisses de pollutions trois fois plus importantes que pour les plans d'action reposant uniquement sur des mesures volontaires »*.

Communiqué de UFC-Que Choisir
Pour lire l'étude intégrale

EDUCATION

Vade Mecum d'attribution des places en crèche

Caroline Cayeux, Présidente de *Villes de France*, a reçu Elisabeth Laithier, Adjointe au Maire de Nancy en charge de la politique familiale et de la petite enfance, et Chargée de mission interministérielle *« Attribution des places en crèche »* pour lui présenter son rapport.
Elisabeth Laithier a été missionnée en juin dernier par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, pour conduire les travaux visant à élaborer un référentiel non contraignant de bonnes pratiques sur l'attribution des places en crèche.
Les orientations proposées par le vade-mecum viennent répondre aux difficultés rencontrées par les élus engagés dans une politique d'accueil du jeune enfant. Elles doivent pouvoir être déclinées de manière opérationnelle à l'aune des spécificités sociologiques, économiques, culturelles et politiques des territoires concernés.

Retrouver le Vade Mecum des bonnes pratiques

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
http://www.villesdefrance.fr
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi